

Le choix de nouveaux modèles

Il est peu probable que les partis mettent en avant la culture ou la défense de la création dans leur campagne électorale pour le triple suffrage de mai 2014. Thème trop peu porteur, trop éloigné des préoccupations quotidiennes. Et si pourtant la question de la culture cristallisait quelques-uns des enjeux politiques majeurs pour l'avenir de notre société ?

Dans un dossier récent, le journal en ligne *Mediapart* a analysé la manière dont le FN avait œuvré à « affaiblir les milieux culturels et alternatifs » dans les municipalités françaises où il avait gagné les élections à la fin des années 1990¹. Cette volonté politique se déclinait sous différentes formes : tradition folklorique favorisée au détriment de la création contemporaine (considérée comme *élitiste et cosmopolite*) ; subventions coupées aux associations ; attaques contre les festivals ; contrôle des rayons dans les bibliothèques (où, par exemple, les abonnements à *Libération* et à *L'Événement du jeudi* étaient supprimés au profit de titres d'extrême droite)... Les racines, la tradition, l'identité étaient les étendards brandis contre toute forme d'expression culturelle un tant soit peu critique ou novatrice.

On retrouve une ligne politique d'inspiration comparable dans tous les partis d'extrême droite. Les formations de la droite populiste ne sont pas en reste. En Belgique, le programme élaboré en 2010 par le Parti Populaire en matière de culture était particulièrement édifiant, puisqu'il se réduisait à deux points : réduction des subsides aux asbl financées par les Régions et les Communautés ; suppression des aides d'Etat pour les créations ne touchant qu'un « public limité »...

L'ordre politique auquel aspirent ces partis s'accommode mal d'une création qui mettrait en cause les modèles dominants. Il s'agit donc de l'empêcher de se développer. Ainsi, à Vitrolles, la mairie sous contrôle FN avait coupé les subventions d'un café-musique qui avait le mauvais goût de produire du rap, « une musique de dégénérés développant les mauvais instincts de la jeunesse », comme le disaient Bruno Mégret et son épouse.

LA CULTURE COÛTE TROP CHER

Ces derniers temps, les coups de butoir les plus systématiques contre la culture sont cependant venus d'un autre front : celui de l'économie. Cette économie dominante qui semble ne pouvoir fonctionner qu'à grands renforts d'économies budgétaires.

¹ <http://www.mediapart.fr/journal/france/210114/le-fn-en-ses-mairies-la-demolition-de-la-culture>

En Belgique comme ailleurs, le Traité européen de Stabilité et de Convergence a été ratifié quasi sans débats. Il contraint les États et les entités fédérées à adopter une politique d'austérité censée venir à bout de la crise économique. Même s'il n'a pas connu de mesures aussi destructrices que dans d'autres pays européens, le secteur culturel dans son ensemble a été affecté par cette politique et pourrait l'être plus encore dans les prochains mois, tant au nord qu'au sud du pays : tassement des subventions, absence d'indexation, diminution des enveloppes budgétaires disponibles pour l'engagement des artistes et importantes restrictions en matière de chômage ont augmenté les risques de précarisation. Les revenus moyens ont baissé, les inégalités croissent entre les artistes les mieux nantis et les autres, le recours au travail en noir, qui avait baissé durant la dernière décennie, se révèle plus fréquent. Enfin, les coûts structurels (notamment de gestion des infrastructures publiques) ne cessent d'augmenter.

On observe une situation comparable en France : budget de la culture diminué de 2 % en 2013 comme en 2012², attaque frontale du MEDEF contre le régime des intermittents du spectacle, que l'association patronale voudrait purement et simplement supprimer en raison d'un déficit chronique de la caisse d'assurance-chômage, discours de plus en plus insistants sur la nécessité de valoriser financièrement les investissements culturels en mettant fin à ce qui ne serait pas « rentable »...

Un ancien PDG de TFI avait fait scandale en dévoilant cyniquement la raison d'être de son entreprise : « Mon métier, c'est de vendre à coca cola du temps de cerveau humain disponible ». Avec ses côtés râpeux ou piquants, ses singularités qui se dérobaient aux consensus faciles, ses inventions de langage et ses aventures formelles susceptibles de faire voir le monde sous un jour neuf en ouvrant l'espace des possibles, la création et ceux qui la font vivre apparaissent comme des empêcheurs de penser en rond, des grains de sable, dans les rouages du marché mondial, qui entravent le processus de transformation définitive du citoyen en consommateur. Faut-il croire dès lors que les politiques d'austérité traduisent les objectifs de ceux qui dirigent les usines à décerveler ? La question mérite qu'on y réfléchisse.

LA CULTURE, ÇA RAPPORTE

Mais la culture et la création ont aussi partie liée avec le marché et l'apport de ces secteurs à l'économie est indéniable. Les productions audiovisuelles, par exemple, se situent aux tout premiers rangs des exportations américaines et représentent un énorme enjeu pour le commerce international. En France, le « Panorama économique des industries culturelles et créatives³ » publié fin 2013 montre que, par son chiffre d'affaires (75,6 milliards d'euros), l'industrie culturelle hexagonale, qui emploie 1,2 millions de personnes, se place désormais devant l'industrie automobile. Les données chiffrées

² Clarisse Fabre, « La Culture vaut bien 435 kilomètres d'autoroute », *Le Monde*, 16 nov. 2013, p. 11.

³ <http://www.ey.com/FR/fr/Industries/Media---Entertainment/Panorama-des-industries-culturelles-et-creatives>

manquent pour la Belgique, mais ceux qui tentent, vaille que vaille, de vivre d'un métier créatif sont à l'évidence de plus en plus nombreux⁴. Il est dès lors normal que les plaidoyers en faveur de la culture s'appuient sur des considérations économiques et, corollairement, que des stratégies de développement misent sur la culture. C'est du reste le cas pour la Wallonie, désignée en 2013, au même titre que la Toscane, comme District créatif européen pour sa « stratégie exemplaire de soutien à l'économie créative, comme moteur de transformation économique ».

Si la culture est source de croissance, il faut que les pouvoirs publics soutiennent les entreprises créatives pour favoriser leur développement et la création d'emplois dans ce secteur. Il faut donc que les opérateurs culturels aient davantage accès aux aides économiques régionales. Ils doivent pouvoir soumettre leur candidature pour les appels à projets ou pour les financements, dont ils sont trop souvent écartés pour l'unique raison qu'ils ne sont ni indépendants ni établis en société commerciale. Il importe également que les artistes puissent obtenir des prêts bancaires pour financer leurs projets ou acheter du matériel professionnel. Des garanties publiques pourraient leur faciliter la tâche.

LA CULTURE A DE BEAUX YEUX

Mais miser sur la création, c'est d'abord donner aux créateurs les moyens de leurs ambitions, à commencer par le temps qui leur est nécessaire pour chercher, tâtonner, se tromper, douter, se remettre en question, œuvrer minutieusement sans souci de rentabilité immédiate, mais dans le « dur désir de durer », comme disait le poète Eluard. Il faut donc dégager des fonds pour que leurs prestations soient payées – qu'elles aient ou non un impact commercial. Les carrières artistiques se développent au gré de projets successifs entrecoupés de périodes de préparation durant lesquelles le travailleur n'est pas rémunéré, sans pour autant rester inactif. Il est tout simplement normal que celui-ci ait de quoi vivre durant ces périodes non rémunérées et qu'il bénéficie de la meilleure protection sociale possible. D'où la nécessité de règles en matière de chômage adaptées aux conditions spécifiques du secteur – ce qu'on appelle le « statut d'artiste ».

Opter pour la création comme base de développement, c'est aussi faire la part des choses entre ce qui est susceptible de rentabilité financière et ce qui ne l'est pas et qui a donc besoin, pour subsister, de subventions suffisantes. C'est le cas notamment du spectacle vivant, comme le rappelait le député socialiste français Pierre-Alain Muet dans son blog sur Médiapart : « Les gains de productivité du travail y sont quasiment inexistantes : la représentation du *Médecin malgré lui* ou l'interprétation de *La Flûte enchantée* nécessitent à peu près la même quantité de travail qu'à l'époque de Molière ou de Mozart, alors même qu'on produit 20 fois plus de biens aujourd'hui en une heure de travail qu'au début

⁴ A titre indicatif, en 2012, les 168 468 contrats d'intermittents prestés via SMart représentaient à eux seuls 504 388 jours de prestation et 2.293 équivalents temps plein. Source : Bureau d'études de SMart.

de la révolution industrielle et que les salaires ont augmenté dans les mêmes proportions.⁵ » Sans subvention, la place de théâtre coûterait beaucoup trop cher pour la plupart des gens. En investissant dans la culture, la puissance publique fait donc coup double : elle favorise la production culturelle et démocratise l'accès à la culture.

« Mais qu'est-ce qu'elle a de plus que moi, cette Culture ? », éruçtait Mégère-la-Finance en claquant la porte de son congélateur ? Répondra-t-on qu'elle nous donne du plaisir, de la joie, qu'elle confère du sens à nos sensations et nos sentiments ? Dira-t-on qu'elle nous rend plus libres et plus forts ? Dira-t-on qu'elle nous aide à prendre la juste mesure de notre humaine condition, en tissant des liens entre ceux qui nous ont précédés et ceux qui viendront après nous ? Dira-t-on qu'elle a de beaux yeux ?

Ce texte a d'abord paru dans la revue Secouez-vous les idées, n° 97, mars 2014.

CARMELO VIRONE
Association professionnelle des métiers de la création – SMart

⁵ <http://blogs.mediapart.fr/blog/pierre-alain-muet/280214/prolonger-la-baisse-du-budget-de-la-culture-serait-un-non-sens-economique>

SOURCES ET RESSOURCES

SMart, [Mémorandum 2014](#)

Steve Bottacin, « La politique de la caisse vide », in *Politique*, n° 84, mars-avril 2014.

Roger Burton, [Rien ne change jamais si l'on ne change rien](#), APMC-SMart, 2013.

EY, [Panorama des industries culturelles et créatives](#), Au cœur du rayonnement et de la compétitivité de la France, 2014.

Jean-Luc Manise, « Droites extrêmes. Ne pas baisser la garde », in *Secouez-vous les idées*, Périodique trimestriel du [CESEP](#), n° 97, mars-mai 2014.

A. Vincent, M. Wunderle, Le financement privé de la culture, Dossiers du CRISP, n° 74, Bruxelles, 2010

Wallonie, district créatif européen : <http://www.creative-wallonia.be/>
